

Conseil scientifique du comité de bassin

BRÈVE

réunion du mardi 28 mai 2024

Lors de cette séance à Courbevoie, le CS a accueilli, en remplacement d'Alexandra Langlais, Aude Farinetti, experte en droit de l'environnement, maître de conférences en droit public à Paris Saclay et anciennement membre du conseil scientifique du comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse.

Les deux auditions du matin ont porté sur l'accompagnement de l'agriculture par la recherche, d'abord avec une perspective historique : [Pierre Cornu](#) (INRAe) a présenté l'évolution des relations entre agronomes et agriculteurs depuis l'après-guerre. En agronomie, science qui produit des innovations à implémenter, les pratiques de co-construction ont toujours coexisté avec les pratiques de transfert descendant, dans des proportions variables. Dans les années 60, intense période de modernisation, le rejet des « paquets techniques » par certains agriculteurs a induit des approches plus horizontales pour implémenter des éléments de techniques pilotés de manière autonome. A cette époque, certains agronomes inquiets de l'épuisement des sols et de la pollution des eaux préconisent de sortir de l'approche monosectorielle et de se rapprocher des mondes agricoles. Stéphane Hénin introduit la notion d'« écologie du champ cultivé » et Michel Sebillotte, l'interface entre agronomie et acteurs, fondatrice de l'agronomie système. Dans les années 80, le rapport Hénin sur les impacts des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau marque un tournant, amplifié par le télescopage entre modernisation agricole et attentes sociétales. C'est aussi l'époque de la reconnaissance de la diversité des modèles agricoles. Dans les années 90, avec les grandes crises sanitaires, s'élargit la réflexion sur l'environnement parmi les agronomes, illustrée par le programme de recherche sur Vittel, qui étudie les effets de la percolation des produits d'épandage sur les eaux. Si cette expérience débouche plus sur une logique d'accompagnement que d'autonomie, elle est fondatrice pour les équipes INRA. Concilier l'autonomie du projet d'exploitation avec un cadre réglementaire qui réponde aux aspirations sociétales et au respect de l'environnement reste le défi à résoudre encore aujourd'hui.

Liens : [Diapositives](#), [Enregistrement vidéo](#).

Puis [Muriel Morison](#) et [Lorène Prost](#) (INRAe) ont poursuivi sur la conception des systèmes agricoles sans pesticides de la parcelle au territoire avec et pour les acteurs locaux : une longue histoire de recherche-action toujours d'actualité. On sait réduire l'usage des phytosanitaires, surtout grâce à la biodiversité : mélange de variétés et combinaison de stratégies (choix variétal, fertilisation, écartement des rangs, disposition, rotation, agroforesterie...). De nombreux travaux à l'échelle de la parcelle ou du paysage en attestent (voir notamment l'expertise collective « Protéger les cultures en augmentant la diversité végétale »). Par exemple, sur le colza à l'échelle parcellaire, une approche intégrée permet de réduire l'IFT de 40% sans affecter la marge brute ni les rendements. A l'échelle des paysages, une méta-analyse sur l'effet de bandes fleuries a montré qu'elles protègent les cultures sans affecter les rendements. Pourtant ces démonstrations ne suffisent pas. Réduire les pesticides implique de bons systèmes, pas des bonnes pratiques : les actions ciblées ne fonctionnent pas bien. Or de nombreux verrous empêchent les changements de systèmes, comme le montre l'exemple de la diversification : les espèces mineures ne se développent pas car elles sont l'objet de peu d'efforts de sélection, de peu de travaux de recherche, leur logistique (petits volumes) est complexe, etc. Lever ces verrous implique d'agir sur de nombreux leviers de manière simultanée. L'enjeu pour la recherche est d'éclairer cette complexité systémique en tenant compte des paysages, des filières, du territoire et en embarquant les acteurs. La recherche participative (ou recherche-action/co-conception) s'y emploie, comme l'illustrent plusieurs cas concrets. Finalement des solutions existent depuis longtemps pour se passer des pesticides. Leur déploiement est empêché par les verrouillages des systèmes socio-techniques. Il apparaît urgent

aujourd'hui de travailler sur ces verrous avec tous les acteurs de la filière agroalimentaire et des territoires.

Liens : [Diapositives](#), [Enregistrement vidéo](#).

L'après-midi le CS a pris connaissance du scénario tendanciel socio-économique réalisé dans le cadre de l'état des lieux et a travaillé sur un avis sur la collecte séparative des urines.

La prochaine réunion du CS aura lieu le 15 novembre.